

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 6

Artikel: À propos d'une invasion de la tenthrède "Hemichroa crocea" Geoffr. sur l'aune vert
Autor: Nägeli, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'avenir, remplacer dans nos plantations le hêtre indigène par l'espèce voisine de l'Orient. Cependant, dans les stations où l'on sait par expérience que notre fayard a beaucoup à souffrir de la neige, il conviendrait de récolter, à titre d'essai, de la graine provenant d'arbres qui se dépouillent tôt de leurs feuilles. En outre, on pourrait tenter de nouveaux essais avec le hêtre du Caucase, afin de se documenter sur sa valeur sylvicole dans nos conditions.

Au demeurant, nous savons que, en Valais par exemple, le hêtre disparaît rapidement de la forêt en amont du coude du Rhône, le climat continental ne lui convenant pas. Il en est bien à peu près de même en Basse-Engadine. Or, les géobotanistes démontrent que *F. orientalis* réussit dans des stations beaucoup plus sèches que *F. sylvatica*. N'y aurait-il pas lieu d'essayer de l'acclimater entre Martigny et Brigue ?

Répetons-le formellement, notre proposition ne tend point à mettre de côté le hêtre du pays. Mais, où la sélection la plus soigneuse des espèces indigènes ne suffit plus à produire des races appropriées à des conditions spéciales, il est licite de tenter de recourir à des espèces, ou races, exotiques pour combler quelques lacunes forestières.

H. Burger.

(Trad. : E. B.)

A propos d'une invasion de la tenthrède « *Hemichroa crocea* » Geoffr. sur l'aune vert.

Le 23 août 1931, j'observai que les larves d'une tenthrède avaient envahi les aunes verts de la promenade qui longe la rive sud du lac de St-Moritz. Je fus frappé, non seulement par une attaque aussi massive, mais encore par nombre de particularités intéressantes. Craignant que cette épidémie locale ne fit tache d'huile au cours des années suivantes, je me suis quelque peu attardé à l'étude de ce cas.

D'après ma détermination, il s'agit d'*Hemichroa crocea* Geoffr. (= *Dineura rufa* Panz.), qui appartient à la famille des Tenthredinides, hyménoptère assez fréquent sur l'aune, en particulier l'aune noir, et le bouleau. J'ignore si l'on a déjà signalé sa présence sur l'aune vert, mais cela me paraît être douteux.

*Enslin*¹ décrit la larve comme suit : « La tête est d'un noir brillant, la région dorsale jaune-verdâtre, les côtés de gris-blanchâtre à vert clair bleuté. La ligne qui sépare ces deux colorations est nettement marquée d'un large trait noir au-dessus de la rangée des tra-

¹ *Enslin, E. Die Tenthredinoidea Mitteleuropas*, « Deutsche entom. Zeitschrift » 1915, annexe.

chées. Un peu au-dessous de cette dernière, une deuxième bande longitudinale noire est interrompue par places. A la base de chaque patte abdominale, une tache noire et, derrière celle-ci, un trait également noir constituent une troisième raie longitudinale. » Il faut ajouter, à cette description détaillée, que cette fausse chenille porte vingt pattes et mesure, à l'état de complet développement, de 18 à 30 mm.

L'insecte parfait est d'un brun-rouge ardent et ses ailes ont l'apparence du verre légèrement fumé. Les mâles d'*Hemichroa crocea* sont excessivement rares; aussi l'espèce se reproduit-elle principalement par parthénogénèse, ce qui a été démontré expérimentalement soit par *R. v. Stein*,² soit par *W. Baer*.³

Le 23 août, à l'endroit déjà cité, sis à 1770 m d'altitude, l'attaque de notre tenthrède en était au point suivant. Une grande partie des bouquets d'aune vert, qui bordent la rive sud du lac de St-Moritz, portaient des feuilles à peu près entièrement rongées, alors que quelques pieds n'avaient presque pas été touchés. Chose très curieuse, les larves de l'*Hemichroa* s'y rencontraient en deux séries de grandeur. Il est possible que la période d'essaimage et de ponte ait été interrompue par des intempéries prolongées. Cette explication est très plausible, Baer ayant démontré que le vol peut durer un laps de temps considérable. D'après cet auteur, on peut capturer des insectes femelles dès le mois de mai et en rencontrer de fraîchement apparus jusqu'à la fin de septembre.

Au moment de mes investigations, on ne pouvait plus observer d'œufs; par contre, les traces extrêmement caractéristiques de la ponte étaient partout encore distinctes. Normalement, l'*Hemichroa* dépose ses œufs, d'après Bær, du milieu environ de la nervure médiane de la feuille de l'aune vers la base de celle-ci. La ponte s'effectue d'abord en une ligne, qui passe assez tôt en une rangée double, ceci surtout sur le pétiole. Par mesure de protection, les entailles sont toujours pratiquées sur la face inférieure de la feuille. Ces fentes sont, au début, à peu près imperceptibles, mais s'entrouvrent dès que les œufs commencent à gonfler, ainsi que c'est le cas pour les tenthrèdes. La formation d'un cal donne naissance à des protubérances noueuses telles que celles qu'on peut observer sur les pétioles de la silhouette de la planche 2. Contrairement à ce que Bær a observé sur l'aune, j'ai pu constater qu'*Hemichroa*, dans sa ponte sur l'aune vert, ne dépasse guère le pétiole, ce qui, d'après ce même auteur, est aussi le cas pour le bouleau. Il ne faut donc pas s'étonner si les feuilles de la verne de montagne ne portent, en moyenne, qu'une quinzaine d'œufs, alors que celles de l'aune noir en ont, dans la règle, 25 à 40.

Les larves ne dévorent au début qu'entre les nervures, traçant

² *Stein, R. v. Ein neuer Fall von Parthenogenesis bei den Blattwespen.* « Entomologische Nachrichten », Bd. 5, 1879, p. 293—299.

³ *Baer, W. Ueber Laubholzblattwespen.* « Naturwissenschaftliche Zeitschrift für Land- und Forstwirtschaft », 1915, p. 225—249.

dans la feuille des sortes de caractères. Dans la planche 2, le stade initial, si caractéristique, est dépassé; le stade final, où de la feuille il ne reste que le pétiole, est proche. A la fin d'août, les larves rongent en groupes, leur partie postérieure enroulée, ce qui leur donne une forme de « s » très particulière (voir la planche 1).

J'ai eu l'occasion de revoir le théâtre de cette invasion un mois plus tard, le 9 septembre, et pus constater que les dégâts avaient énormément progressé. Ils étaient concentrés, comme auparavant, sur certains groupes seulement. Mais le feuillage de ceux-ci était si complètement dévoré que les aunes, n'eussent été les pétioles, auraient présenté leur facies d'hiver (planche 3). Les larves grouillaient encore par centaines sur les arbustes dénudés; une partie seulement de ces fausses chenilles prenaient, le long des tiges, le chemin de l'hivernage. En examinant le sol, je pus cependant me rendre compte que bon nombre de larves s'y trouvaient déjà. Peu d'entre elles s'étaient chrysalidées. Les cocons différaient assez notablement, dans leur structure, de ceux qui ont été observés et décrits auparavant. Selon *R. v. Stein*, le cocon d'*Hemichroa crocea* est d'un tissage simple et extrêmement délicat; sa consistance rappelle celle du papier de soie. Il est brun sombre, couvert de grains de terre à l'extérieur, lisse et brillant à l'intérieur. Le revêtement de terre lui donne une certaine capacité de résistance, mais il se froisse néanmoins au moindre contact.

W. Baer, lui aussi, ne parle que d'un cocon frêle, ne devant une certaine consistance qu'à sa carapace granuleuse de terre. A St-Moritz, au contraire, j'ai pu constater très nettement que la paroi du cocon se composait de deux couches superposées: l'une, extérieure, très fibreuse, hérissée de parcelles de terre et de débris végétaux; l'autre, facile à en séparer, consistant en un tissage lisse, brunâtre, très luisant à l'intérieur. La longueur du cocon intérieur est de 11 mm, sur 6 mm d'épaisseur. Les conditions climatiques du lieu, qui sont extrêmes, expliquent peut-être ce renforcement du cocon.

Les événements ne devaient pas justifier nos craintes de voir *Hemichroa crocea* se multiplier dangereusement et étendre sa sphère d'action. A l'exception d'un cas bénin observé, également en août 1931, à Stalvredo (Oberhalbstein, Grisons), à 1700 m d'altitude, je n'ai, depuis lors, pas trouvé d'autres traces des attaques caractéristiques de cette tenthrède. Même au bord du lac de St-Moritz, elle a pour ainsi dire disparu.

W. Nägeli.

(Tr. E. B.)

Les sequoias de Californie.

Dans le numéro d'août 1934 du « *National Geographic Magazine* », le surintendant du « *Sequoia National Park* », le col. *John R. White*, donne d'intéressantes précisions sur cette magnifique réserve, dont la plus belle partie (env. 775 ha) a été achetée de particuliers, pour la somme de 96.330 dollars, par la « *Société nationale de géographie* »